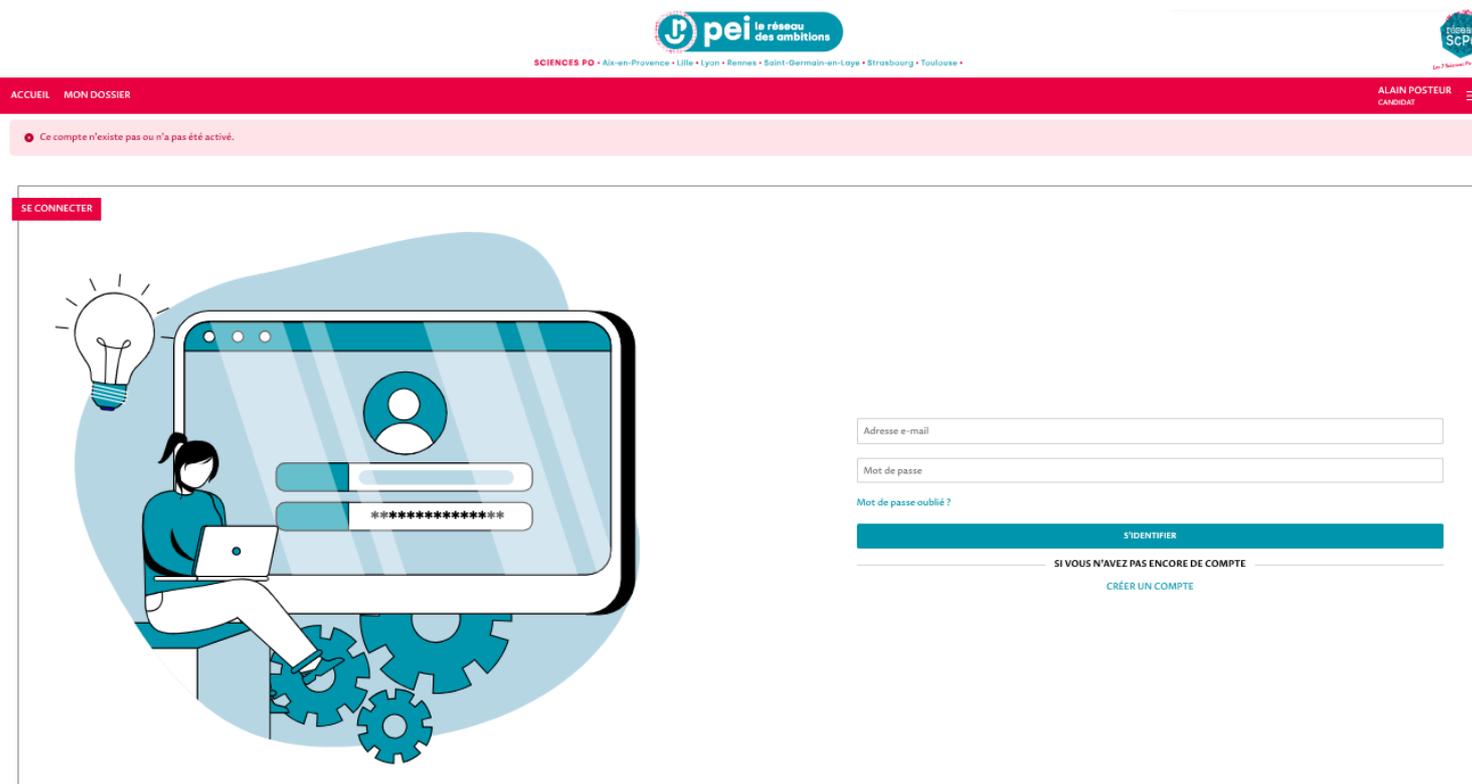


## POUR PRÉSENTER SA CANDIDATURE AU PROGRAMME D'ETUDES INTEGREES (PEI) PROCÉDURE PAS À PAS

Dans votre moteur de recherche saisissez le lien suivant (ou cliquez ci-dessous) :

<https://programmepei.reseau-scpo.fr/wp-inscription/connexion/>

Une page s'ouvre. Ce sera votre page d'accueil lorsque vous aurez un compte. Pour le moment, ce compte n'existe pas encore. Il s'agit de le créer.



SCIENTES PO • Aix-en-Provence • Lille • Lyon • Rennes • Saint-Germain-en-Laye • Strasbourg • Toulouse

ALAIN POSTEUR  
CANDIDAT

● Ce compte n'existe pas ou n'a pas été activé.

SE CONNECTER

Adresse e-mail

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

S'IDENTIFIER

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE COMPTE  
CRÉER UN COMPTE

Sur la dernière ligne, à droite, cliquez sur CRÉER UN COMPTE

Dans les cases prévues à cet effet saisissez vos NOM et Prénom puis l'adresse mail et le mot de passe qui vous serviront toute l'année (soyez attentifs au fait que vous ne pourrez plus changer d'adresse mail dans le cadre du programme : c'est par elle que nous communiquerons avec vous tout au long de l'année).



SCIENCES PO • Aix-en-Provence • Lille • Lyon • Rennes • Saint-Germain-en-Laye • Strasbourg • Toulouse •



ACCUEIL ADMINISTRATION

MICHEL DELATTRE  
RESPONSABLE PEI



### NOUVEAU COMPTE

Les champs marqués d'un astérisque rouge sont obligatoires \*

Nom \*

Prénom \*

Adresse e-mail \*

Mot de passe \*

Confirmation du mot de passe \*

RETOUR

CRÉER MON COMPTE

Ensuite cliquez sur CRÉER MON COMPTE

Un message vous indique que votre compte a été créé et vous invite à vous rendre dans le compte mail correspondant à l'adresse que vous avez indiquée. Vous êtes ainsi invité à activer votre compte.

Au sein de ce mail, cliquez sur le lien. C'est une procédure de vérification. Vous êtes renvoyé sur le site d'inscription.

Vous pouvez désormais créer définitivement votre compte en remplissant les informations demandées (dont l'adresse mail et le mot de passe que vous avez choisis).



SCIENCES PO • Aix-en-Provence • Lille • Lyon • Rennes • Saint-Germain-en-Laye • Strasbourg • Toulouse •



ACCUEIL ADMINISTRATION

MICHEL DELATTRE  
RESPONSABLE PEI

### NOUVEAU COMPTE

Les champs marqués d'un astérisque rouge sont obligatoires \*

Nom \*

Prénom \*

Adresse e-mail \*

Mot de passe \*

Confirmation du mot de passe \*

RETOUR

CRÉER MON COMPTE

Une fois que cette vérification est faite, cliquez une nouvelle fois sur CRÉER MON COMPTE

VOUS VOYEZ APPARAÎTRE UNE PAGE VOUS INVITANT À CHOISIR L'IEP DANS LEQUEL VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE. CLIQUEZ SUR LE LOGO DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

### L'INSCRIPTION

Les 7 Sciences Po du Réseau ScPo pratiquent la même **procédure d'inscription en ligne** via le dépôt d'un dossier de candidature sur cette plateforme dédiée.

Pour commencer votre inscription, **choisissez le Sciences Po où vous devez candidater** en cliquant sur son logo.

[LE MANUEL D'UTILISATION](#)

### POUR CANDIDATER, CLIQUEZ SUR VOTRE SCIENCES PO DE RATTACHEMENT

sciencespo.aix



sciencespo.lyon



Sciences Po Aix

Sciences Po Lille

Sciences Po  
Lyon

Sciences Po  
Rennes



Sciences Po  
Saint-Germain-  
en-Laye



Sciences Po  
Strasbourg



Sciences Po  
Toulouse

Si vous rencontrez un problème (par ex. erreur dans le choix du Sciences Po), vous pourrez revenir en arrière et consulter le manuel d'utilisation (colonne de gauche de la page précédente)

SINON UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE.

CLIQUEZ SUR INSCRIPTION (EN DESSOUS DE PREMIÈRE SI VOUS ÊTES EN TRAIN DE PASSER EN PREMIÈRE, ET DE TERMINALE SI VOUS ÊTES EN TRAIN DE PASSER EN TERMINALE) :



PEI PREMIÈRE

Année scolaire 2024 - 2025  
du 30 mai 2024 au 15 novembre 2024

S'INSCRIRE



PEI TERMINALE

Année scolaire 2024 - 2025  
du 1 juin 2024 au 15 novembre 2024

S'INSCRIRE

Une page s'ouvre et vous décrit la procédure en quatre étapes qui va vous permettre de renseigner l'ensemble des informations nécessaires pour instruire votre dossier de candidature, puis de télécharger les pièces à joindre à ce dossier :

#### CAMPAGNE D'INSCRIPTION - PEI PREMIÈRE - SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Chères et chers élèves,

La procédure de candidature se déroule en 3 étapes :

1) Vous remplissez votre dossier de candidature en ligne

2) Vous obtenez une réponse :

- Si cette réponse est négative, cela veut dire que vous n'êtes pas inscrit dans le programme PEI. Vous aurez cependant accès aux informations communes accessibles dans le campus numérique de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Les refus sont dans 99% des cas motivés par le fait que les revenus de votre foyer familial ne sont pas compatibles avec l'admission dans un programme de démocratisation. La convention cadre que nous avons signée avec le Ministère en charge de l'Éducation Nationale nous engage sur ce sujet - en particulier il doit y avoir au moins 75 % de boursiers parmi les admis dans le programme. Pour les autres 25 %, ce sont les revenus qui font la différence. Cela ne signifie donc pas du tout que votre dossier académique n'était pas satisfaisant - au contraire : nous sommes conduits à refuser un grand nombre de dossiers excellents, mais vous en connaissez désormais la raison et nous espérons que vous la comprenez. Néanmoins, nous ne doutons pas que vous serez accompagné dans votre préparation au concours et nous serons très heureux d'apprendre à la fin de l'année que vous avez été admise ou admis dans l'un des Sciences Po.

- Cette réponse peut vous signifier que votre dossier est incomplet et vous indiquer ce qu'il y manque.
- Cette réponse peut vous signifier que votre candidature a été acceptée. Elle vous communique alors un lien qui vous permettra de régler en ligne les 15 euros forfaitaires que nous vous demandons pour l'ensemble de l'année (tous les frais pédagogiques et frais d'internat durant la semaine de préparation dans nos locaux en février sont alors pris en charge par Sciences Po Saint-Germain-en-Laye).

3) Dès lors que vous avez réglé ces 15 euros, nous en sommes avisés et votre compte est ouvert. Vous recevez des codes d'accès qui vous permettent d'accéder aux ressources pédagogiques.

En cas de difficulté, vous pouvez envoyer un mail à : [democratisation@sciencespo-saingermain.fr](mailto:democratisation@sciencespo-saingermain.fr)

#### CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Avant de créer votre dossier de candidature, veuillez lire attentivement :

- les conditions générales d'utilisation de la plateforme de candidature
- la politique de protection des données

ACCEPTER LES CONDITIONS ET CRÉER MON DOSSIER

Lorsque vous aurez terminé de remplir ce dossier vous pourrez cliquer sur **soumettre**. **Attention** : il ne sera alors plus possible de revenir sur votre dossier.

Une fois que votre dossier aura été examiné :

- Soit vous recevez une réponse négative et la raison est en général que les revenus du foyer familial ne sont pas compatibles avec l'inscription dans un programme de démocratisation. Cela n'a rien à voir avec vos qualités scolaires : nous nous sommes engagés auprès du Ministère à ce qu'il y ait au moins 75 % de boursiers parmi les dossiers acceptés.

Cependant, tout n'est pas perdu ! Si votre lycée le souhaite, vous pourrez participer aux ateliers qui y sont organisés. Vous n'aurez pas accès aux ressources pédagogiques du Programme PEI, mais vous aurez accès au Campus numérique de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye qui vous aidera aussi dans votre préparation. Vous ne serez pas invité à la semaine de février, mais lorsque nous organiserons le concours blanc, vous pourrez composer à distance et vos copies seront corrigées.

- Soit vous recevez un message vous annonçant que votre dossier est incomplet et vous demandant les pièces manquantes.

- Soit vous recevez un message vous informant que votre candidature a été acceptée et vous communiquant le lien qui vous permettra de régler en ligne les 15 euros que nous vous demandons pour l'ensemble de l'année (frais pédagogiques et de personnel ainsi que semaine d'internat totalement prise en charge par Sciences Po pour la préparation du concours proposée aux élèves de terminale dans nos locaux durant une semaine pendant les vacances d'hiver).

Vous recevrez également un lien vous permettant de télécharger une charte à faire signer par vos parents et à nous renvoyer par mail.

Une fois ces 15 euros réglés, votre professeur référent sera informé que vous êtes admis, vous recevrez tous vos codes d'accès aux ressources pédagogiques et les terminales seront invités à cette semaine de préparation.